

Bruxelles, le 17 janvier 2025
(OR. en)

5404/25

**Dossier interinstitutionnel:
2024/0010(NLE)**

**ACP 4
WTO 3
RELEX 51
COASI 13**

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. préc.:	ST 8004/24
N° doc. Cion:	ST 6374/24 + ADD 1
Objet:	Décision du Conseil relative à l'adhésion de Niue à l'accord de partenariat intérimaire entre la Communauté européenne, d'une part, et les États du Pacifique, d'autre part - Adoption

1. Le 24 janvier 2024, la Commission a soumis au Conseil une proposition de décision du Conseil relative à l'adhésion de Niue à l'accord de partenariat intérimaire entre la Communauté européenne, d'une part, et les États du Pacifique, d'autre part, ainsi que, en annexe, l'offre d'accès au marché présentée par Niue (ST 6374/24 + ADD 1).
2. Le 19 mars 2024, le groupe "ACP" a examiné la proposition susmentionnée et a marqué son accord sur le texte du projet de décision du Conseil.
3. Le 17 juin 2024, le Conseil a demandé l'approbation du Parlement européen en ce qui concerne l'adhésion de Niue à l'accord.
4. Le Parlement européen a donné son approbation le 18 décembre 2024.

5. Le groupe "ACP" a confirmé son accord sur le texte du projet de décision du Conseil lors de sa réunion du 14 janvier 2025.
6. Le Comité des représentants permanents est donc invité à recommander que, lors d'une de ses prochaines sessions, le Conseil:
 - adopte, en point "A" de son ordre du jour, la décision du Conseil relative à l'adhésion de Niue à l'accord de partenariat intérimaire entre la Communauté européenne, d'une part, et les États du Pacifique, d'autre part, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans les documents ST 7920/1/24 REV 1 + ST 7920/24 ADD 1;
 - informe le Parlement européen de l'adoption de la décision du Conseil;
 - en ordonne la publication au Journal officiel.

